



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 JUIN 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt-sept juin à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 21
Pouvoirs : 8
Absent : 0

Date de la convocation : 20 juin 2023

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, DUFFAULT Tetyana, LARDON Jean-Yves, GARNIER Béatrice, MINEREAU Dominique, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kévin, GABIGNON Christophe, GRIFFON Gaëlle, GOHIER Monique, BARREAU Mireille, CROC Bertrand, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, DEBIAIS Viviane, SULLI Bruno, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

BIOTTEAU Dany représenté par D CHALLOT
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT
VERDUZIER Jean-Bernard représenté par B GARNIER
MOREAU Laurent représenté par D MINEREAU
BEUGIN Valérie représentée par JR MINEREAU
ROBIN Nadia représentée par V DEBIAIS
ROYER Freddy représenté par C PIAULET

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°75

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : CRÉATIONS DE POSTES AU 1^{ER} JUILLET 2023

Il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à **2 créations de postes au 1^{er} juillet 2023 :**

- un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à 35h suite à un avancement de grade,
- un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à 35h suite au recrutement du directeur des services techniques.

Les postes correspondant aux anciens grades des agents seront supprimés lors d'une prochaine séance.


Considérant l'avis favorable de la commission du personnel du 17 mai 2023 ,
Considérant l'avis du jury de recrutement en date du 12 juin 2023 pour le poste de DST,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de créer les postes ci-dessus au 1^{er} juillet 2023 tel qu'indiqué;
- fixe la liste des postes de la commune à compter de la présente délibération, conformément au tableau joint;
- charge M le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE
UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

30 JUIN 2023

